

CHAPITRE XVI

LA FAMILLE ARNAULD À TRAVERS LE « PORT-ROYAL » DE SAINTE-BEUVE

Alexander SEDGWICK

La famille Arnauld, nous dit Sainte-Beuve, devait sa « nature polémique et infatigablement pugnace » (*Port-Royal*, Gallimard, Paris, 1953-55, I, 129) à ses origines auvergnates. Un membre de cette famille, dont la pugnacité a beaucoup impressionné Sainte-Beuve, et qui a participé au siège de La Rochelle en 1622, était Arnauld du Fort. Il y avait en lui « un mélange de courage, d'opiniâtreté, de civilité, mais ici de faste encore et de jactance, de bravoure et de *braverie*, qui caractérise à merveille cette race des Arnauld » (I, 131). Arnauld du Fort s'est glorifié du « métier des soldats », un métier qui élevait les soldats au rang des princes « puisque les soldats ne font rien que les princes tiennent à honte de faire » (I, 132).

Lors de la défense du couvent assiégé, les générations suivantes de la famille dont le destin était lié à Port-Royal, ont fait preuve du même courage, de la même « bravoure et braverie » dont Arnauld du Fort avait fait preuve devant les fortifications de La Rochelle. Ses nièces et ses neveux étaient liés à Port-Royal comme il l'était à son régiment. « Ce que son régiment était à M. Arnauld du Fort, Port-Royal, le monastère, le semblera un peu à ses neveux, à ses nièces. Il sera tout au monde à leurs yeux, le lieu supérieur, incomparable, à faire envie aux princes, et leur humilité y mettra un peu trop sa gloire » (I, 132). Tout comme le soldat en quête de gloire, bien des Arnauld l'étaient de même et voyaient dans la défense de Port-Royal et de ses idéaux l'occasion d'accéder à la gloire. Sainte-Beuve va, en effet, jusqu'à suggérer que c'est dans sa lutte contre le monde que cette famille a enfin recueilli l'honneur et la gloire qu'elle n'avait pas réussi à atteindre dans cette vie à cause, par exemple, de la mort

prématurée d'Arnauld du Fort qui l'aurait empêché d'obtenir son bâton de maréchal.

Ce que la famille Arnauld est aujourd'hui devant la postérité, grâce peut-être à cette moindre réussite du côté du monde, vaut mieux pour elle, même au seul point de vue de la gloire, que ce qu'elle aurait été autrement ; et cette élévation historique, à laquelle plusieurs de ses membres visèrent par d'autres voies, se trouve enfin consommée (I, 133).

A vrai dire, tous les Arnauld associés à Port-Royal n'ont pas aspiré à « cette élévation historique ». Après sa conversion, la Mère Angélique, par exemple, est restée attachée aux idéaux monastiques – le voeu d'humilité en particulier – qu'elle s'était engagée à respecter. Par contre, selon le portrait que Sainte-Beuve en fait, elle semble avoir hérité de certaines qualités militaires de son oncle, Arnauld du Fort. Ses luttes pour réaliser ses réformes ressemblaient à des campagnes militaires. « A la guerre, les plus brillants, s'il le faut, restent huit jours quelquefois dans les boues sans changer d'habit ni se débotter. Eh bien ! dans son continuel combat, la mère Angélique croyait qu'il fallait presque ainsi faire ; peut-être avait-elle raison. » (I, 162) Pendant qu'elle était à Maubuisson, nous raconte Sainte-Beuve, « elle savait bien à quelle longue fatigue, à quelle oeuvre de misère en même temps que de devoir elle marchait et conduisait ses soeurs ; elle savait que, pour tirer du profond oubli et de l'abîme, où elles se complaisaient, ces religieuses plus qu'à demi perdues de Maubuisson, il faudrait ne pas s'épargner soi-même, prêcher d'exemple et d'action, être debout jusqu'à l'extinction d'haleine... » (I, 238-239).

Dans ses relations avec ses religieuses, « comme un général plein de franchise » (I, 239), Angélique s'inspirait d'une piété autre que celle des abbesses françaises de l'époque, une piété que Sainte-Beuve caractérise comme « je ne sais quoi de plus mâle » (I, 250n). Comme résultat de sa conversion – effet d'un « coup de la Grâce, qui inclina décidément sa volonté » –, son âme a été transformée « en cristal pur, en diamant, et devient une citadelle de Sion brillante et inexpugnable. » (I, 166)

Cet état de grâce a permis à Angélique non seulement de réaliser la réforme de Port-Royal et d'autres couvents, mais aussi de résister à la volonté de son père lors de la confrontation qui a eu lieu pendant la journée du guichet. Si l'on envisage « la valeur morale » de cet événement, a écrit Sainte-Beuve, « la grandeur et la sincérité des sentiments en présence, ce combat de la nature et de la Grâce, et le triomphe de celle-ci, il me semble qu'il y a sujet de sortir du privé et du domestique de ce qui n'est que du cloître et de la famille Arnauld,

d'en sortir [...] pour embrasser le fond même et la source, pour se porter à toute la hauteur des plus dignes comparaisons. » (I, 177). Cette lutte héroïque entre Angélique et sa famille, drame digne de Corneille, a mené finalement à la conversion de la famille, ou tout au moins de la plupart de ses membres.

C'était l'opinion de Sainte-Beuve qu'Angélique était une femme d'action qui pratiquait un véritable enseignement par l'exemple auprès de celles qui étaient sous sa tutelle. Le soldat, bien sûr, s'appuie sur le geste plutôt que sur la parole pour en venir à ses fins. Sainte-Beuve a particulièrement admiré le fait que « le gouvernement spirituel » qu'Angélique imposait aux autres était dépourvu d'excessive doctrine, ou de trop de raisonnement. D'autres membres de sa famille, y compris son frère le grand Arnauld et sa nièce Angélique de Saint-Jean, étaient portés sur les débats d'ordre doctrinal et sur les controverses telles que celles qui ont entraîné la destruction de Port-Royal. Angélique partageait les idéaux religieux de l'abbé de Saint-Cyran et de l'évêque Jansénius et a déploré les attaques dont ils ont été les cibles. Elle a refusé toute compromission de ses idéaux malgré les pressions venant de l'Église et de l'Etat, mais au fur et à mesure que Port-Royal s'engageait dans la controverse janséniste, elle se méfiait de plus en plus des efforts de son frère Antoine et des autres pour défendre leurs croyances en public. Toute querelle doctrinale détournait les fidèles de leurs responsabilités morales et exigeait un trop grand commerce avec le monde. On devait souffrir l'oppression du monde en silence, dans l'esprit même de l'humilité. « Mon frère, mon frère, » a-t-elle exhorté Arnauld d'Andilly, « soyons humbles. Souvenons-nous que l'humilité sans fermeté est lâcheté, mais que le courage sans humilité est présomption » (II, 643).

Pour Angélique, l'humilité et l'esprit militant n'étaient pas incompatibles. Il fallait que l'on acceptât la persécution sans se plaindre, comme moyen de sonder la profondeur de sa foi. Pendant la crise du formulaire, sur son lit de mort, elle a mis Antoine Arnauld en garde :

L'orgueil, la vanité et l'amour-propre sont partout. Puisque Dieu nous a unis par sa charité, il faut que nous le soyons dans l'humilité ; le meilleur de la persécution, c'est l'humiliation, et l'humilité se conserve dans le silence.

En faisant cette recommandation, nous dit Sainte-Beuve, « elle allait directement contre ce défaut qui fut le dominant dans Port-Royal après elle, ce goût de procès-verbaux, de relations, d'actes écrits [...] qui fut une véritable manie, et qu'Arnauld contribua beaucoup à y infuser » (II, 646). Elle a non seulement déploré les débats doctri-

naux, qu'elle considérait comme des manifestations d'amour-propre, mais elle a craint aussi ce qui lui semblait être un sentiment croissant au sein de la communauté, « l'orgueil et l'exaltation de souffrir pour Dieu [...] Elle se méfiait de la gloire du martyr » (II, 643). A son sens, la gloire de Port-Royal ne pouvait se réaliser qu'à travers une souffrance passive et muette de la persécution du monde, en somme, l'acte chrétien par excellence.

Sainte-Beuve croyait que si Angélique n'était pas morte, les religieuses ne se seraient pas engagées dans le débat sur la manière de signer le formulaire sans compromettre la théologie de Jansénius. Il croyait également que sa soeur Agnès, « la tête de la résistance » après la mort d'Angélique, « eût été plus soumise qu'elle ne l'a été » (II, 1046) à l'autorité de l'archevêque de Paris. Selon Sainte-Beuve, Agnès avait prétendu être indifférente aux questions de doctrine. Par ailleurs, ce n'était pas dans sa nature de se mêler de débats contentieux de la sorte, qui intéressaient son frère Antoine. En contraste avec « l'opiniâtreté » qui caractérisait d'autres membres de la famille, il y avait dans le caractère d'Agnès « [une] douceur inaltérable, une physionomie paisible et presque souriante ». Agnès a refusé de signer le formulaire parce qu'elle avait « toute une armée derrière elle » (II, 1046) qui l'a forcée à être plus militante qu'elle ne l'aurait été autrement, et parce qu'il y avait celles qui ne la laissaient pas oublier qu'elle était une Arnauld. L'orgueil du soldat dont s'était inspiré Arnauld du Fort n'aurait jamais permis à ses descendants de se rendre lors du siège de Port-Royal. Sous l'influence de ceux qui cherchaient la gloire du martyr, Agnès a refusé de signer le formulaire et a donc subi l'angoisse de l'exil et de la prison.

Un des lieutenants d'Agnès a été sa nièce, Angélique de Saint-Jean, qui a passé la presque totalité de sa vie à Port-Royal. La deuxième Angélique était le « véritable chef des âmes militantes », au moment de la crise du formulaire, « un peu détournées par là, on doit l'avouer, de leur vocation d'humilité et de silence » (II, 661). Angélique de Saint-Jean et d'autres membres de la deuxième génération de Port-Royal, « toutes si éminentes par l'esprit, par l'instruction, [avaient] moins de ces fraîches et naïves impressions de jeunesse » que la première Angélique et ses contemporains. Le noviciat de cette génération « se passera déjà au fort des disputes, et elles seront, bon gré mal gré, plus scientifiques dès l'abord » (I, 227). Imbue de cette « nature polémique et infatigablement pugnace » typique de sa famille, Angélique de Saint-Jean a pu développer « son active et ingénieuse subtilité » (II, 703) au point de devenir « un démon de

contestation et d'enjouement » (II, 704). Alors que la première Angélique fuyait la controverse, la seconde semblait l'accueillir à bras ouverts et pour cette raison elle n'a pas bronché au cours de sa confrontation avec l'archevêque Péréfixe. Pendant qu'on l'éconduisait de Port-Royal de Paris le 26 août 1664, car elle aussi avait refusé de signer le formulaire, le lieutenant civil, commandant les archers qui accompagnaient l'archevêque de Paris au couvent, lui demanda son nom. En relatant plus tard cet événement, elle a écrit : « Je le dis bien haut, sans en rougir, car dans une telle rencontre c'est quasi confesser le nom de Dieu que de confesser le nôtre, quand on veut le déshonorer à cause de lui. » Dans le commentaire qu'il a fait de la scène, Sainte-Beuve nous rappelle encore une fois « le sang glorieux de d'Andilly, le faible des Arnauld, qui est de croire que la cause de Dieu et eux ne font qu'un... » (II, 707).

Cependant, Sainte-Beuve était impressionné par l'élément héroïque dans le compte-rendu de sa captivité. « Oui, malgré la solidité de sa foi, la mère Angélique a eu quelques moments et quelques assauts de doute, et de ce doute absolu qu'avait connu Pascal. » (II, 715). Il y a, selon Sainte-Beuve, des doutes et des tentations « qui prouvent les âmes débiles : il y en a qui prouvent les âmes fortes. » Cette expérience a dévoilé en Angélique « une âme forte » en l'amenant à se poser les questions fondamentales de l'existence, à savoir si l'âme immortelle et la Providence existent. Bien qu'on l'ait privée des sacrements et de confesseurs compréhensifs, Angélique a pu résoudre ces questions par l'affirmative. Dépouillée des éléments extérieurs de la foi, elle a découvert ce que Sainte-Beuve a appelé « le strict nécessaire » du christianisme, c'est-à-dire, « l'Écriture sainte, la doctrine du péché et du pardon gratuit, [et] l'appel en toutes choses d'ici-bas au tribunal unique de Jésus-Christ » (II, 722).

Néanmoins, l'histoire d'Angélique de Saint-Jean, si elle a révélé à Sainte-Beuve les qualités essentielles du christianisme, a aussi mis en évidence, surtout à travers les disputes doctrinales entre Angélique et Madame de Rantzau, « [un] côté piquant et, pour ainsi dire, mondain » (II, 722). Dans les échanges entre les deux religieuses sur les questions telles que les excommunications justes et injustes, la distinction entre le droit et le fait et ainsi de suite, il y avait un élément théâtral, « une manière de contradiction assez polie et même assez enjouée, comme entre personnes d'esprit qui se sont mesurées et qui se savent d'égale force à ce genre d'escrime » (II, 724).

Fière de sa famille dont l'honneur lui restait dans l'esprit, tel son ancêtre Arnauld du Fort, Angélique était prête à résister à l'autorité

concertée de l'Eglise et de l'Etat afin de défendre cet honneur qui pour elle était devenu pour jamais inséparable de l'honneur de Dieu. C'est avec bien des réticences que son oncle Antoine Arnauld et son cousin Le Maistre de Sacy l'ont persuadée d'accepter le compromis de La Paix de l'Eglise en 1669. A tout prendre, Angélique de Saint-Jean, selon l'avis de Sainte-Beuve, « est tout simplement un des esprits les plus considérables de Port-Royal ; et, dans cette seconde génération à laquelle elle appartient, nul (Pascal excepté) n'a autant de *génie* qu'elle. » (II, 736)

Les hommes de la famille, selon la description que Sainte-Beuve en donne, ont fait preuve également des attributs du guerrier qu'incarnait Arnauld du Fort. Même Antoine Le Maistre, le premier Solitaire, a manifesté « une nature pugnace » après avoir renoncé à sa carrière en faveur de la vie pénitente. Sa décision de changer radicalement sa vie a été « une grande action » qui a porté la marque de « l'héroïsme chrétien. » (I, 394). Comme un héros digne de l'âge qui a produit *Polyeucte* et *Athalie*, Le Maistre a éprouvé « des tumultes d'esprit extraordinaires » au cours de sa vie, et il s'est efforcé, avec « une vigueur toujours nouvelle » d'extirper « [les] restes du vieil homme. » (I, 404). Ce « pénitent puissant, toujours à genoux, toujours indompté, *rugissant* » (II, 52), cet « implacable tourmenteur de lui-même, » est devenu, selon Sainte-Beuve, « le chef des Solitaires » à cause de sa « force et véhémence d'esprit, chaleur et [...] foyer d'imagination. » « Sa constante et infatigable ardeur » lui a permis de dominer les autres Solitaires. Les qualités guerrières de « ce géant d'ardente poitrine et de coeur de flamme » (I, 403) a rappelé à Sainte-Beuve les ermites militants aux alentours d'Alexandrie au IV^e siècle. Ils nous font penser à Arnauld du Fort à la tête de ses troupes.

Antoine Le Maistre, son frère Sérécourt, le premier soldat à se faire Solitaire, et les autres pénitents de Port-Royal, « les vrais centurions de l'Évangile, » ont défendu Port-Royal des Champs contre de nombreux maraudeurs au cours de la Fronde. Le vieux couvent

fut mis en état de défense et de siège par tous ces vieux capitaines qui reprenaient, il le fallait voir, leur ton de commandement et saisissaient, avec une secrète joie, cette dernière occasion permise d'exercer un métier abjuré, mais au fond toujours cher. C'est même alors qu'on put remarquer au milieu d'eux, non sans sourire, M. le Maître, si prompt à toutes choses, l'épée au côté et le mousquet sur l'épaulé (I, 414-415).

Parmi les Solitaires, était le « vrai patriarche » et « père de famille de Port-Royal, » Robert Arnauld d'Andilly. Si Antoine Le Maistre

était « le chef des terribles » au sein de la communauté, d'Andilly était son « doyen souriant » (I, 702). L'abbé de Saint-Cyran a dit de lui qu'il lui manquait « la vertu d'un anachorète et d'un Bienheureux, mais je ne sache aucun homme de sa condition qui soit si solidement vertueux » (I, 708). Après sa retraite à Port-Royal des Champs en 1645, d'Andilly a adopté « un genre d'existence, mi-partie d'étude et mi-partie de jardinage [qui] n'était certainement pas trop mortifiant ; les sens reposés y trouvaient leur charme. » (I, 711). Toujours soucieux de la carrière de son fils, Pomponne, et désireux de plaire à Mazarin, à la reine mère et aux autres « dieux de la terre » (I, 712), avec des cadeaux de fruits provenant des vergers de Port-Royal, d'Andilly a gardé le contact avec le monde. Ses communications fréquentes avec l'extérieur de la communauté ont eu l'effet de rendre quelque peu à la mode « ce christianisme d'idylle et de bergerie » (I, 726) dont Port-Royal était envahi. Dans sa solitude, d'Andilly a écrit non seulement des ouvrages de piété mais aussi ses *Mémoires* dans lesquels il a loué « les mérites de tous les siens » (I, 703). C'est, en effet, dans ce livre que l'on découvre les exploits d'Arnauld du Fort et d'autres guerriers de la famille. « Voilà de la gloire : d'Andilly l'aimait, il la voyait un peu partout, et la dispensait volontiers aux autres, en y prélevant sa part » (I, 705). Pendant que d'Andilly tâchait de concilier en lui-même les exigences du pénitent et celles du courtisan, sa soif de gloire et son désir de solitude, il a entrepris un « rôle de conciliation et de bonne entremise » (I, 735) entre les factions ennemies de la querelle janséniste croissante dans les années 1650 et 1660. A cette fin, il a essayé d'empêcher son frère Antoine de se livrer à une polémique excessive, mais « la nature pugnace » du grand Arnauld ne pouvait être contrariée.

Gœthe a remarqué que souvent, à la fin d'une nation, d'une famille, un individu surgit, résumant toutes les qualités des aïeux. Ainsi le docteur Arnauld : dernier né, il concentre en lui, dans son petit corps, il redouble tout l'esprit et le feu de la race » (I, 641).

« Grand avocat de Sorbonne » comme son père était grand avocat du Palais, cet « héroïque jouteur » (I, 639) se délectait à engager dans le débat les ennemis de la famille, de Port-Royal et des jansénistes. Selon Sainte-Beuve, ses écrits volumineux témoignent d'une clarté de l'expression, d'une « dignité doctorale » (I, 511) et d'une capacité de démonstration mathématique qui ont accablé ses ennemis. Il avait en lui peu de cette spiritualité, de ce désir ardent de silence et de solitude qui ont marqué le caractère de sa soeur Angélique. S'il était aussi militant qu'elle, « il combattait trop, et à force d'avoir raison et de

pousser ses raisons, il mena Port-Royal et les siens hors des voies premières » (I, 518).

Sous la chaleur de la controverse, « Port-Royal eut le tort [...] de ne pas se retirer, se taire, s'abîmer pour le moment, afin de reprendre ensuite par quelque autre chemin où la paix se retrouverait » (I, 105). La première Angélique avait compris cela, mais elle est morte avant d'avoir pu exercer son influence pour arrêter la querelle, querelle attisée par les penchants combatifs de la deuxième Angélique et du grand Arnauld. Si Port-Royal avait souffert la persécution en silence, ferme dans ses convictions mais résolument déterminé à retenir l'idéal monastique de l'humilité, il aurait peut-être survécu. La destruction de la communauté fut le résultat inévitable de « cette nature pugnace » qui a poussé Arnauld et d'autres à continuer la querelle.

Souvenons-nous de ce « mélange de courage, d'opiniâtreté, de civilité [...] de bravoure et de *braverie* qui caractérise à merveille cette race des Arnauld » et qui a inspiré la famille dans le monde et à Port-Royal. Tels qu'ils ont été peints par Sainte-Beuve, ses membres reflètent une vraie tradition militaire, peut-être à cause de la lutte perpétuelle dans laquelle ils se sont trouvés impliqués. Leur combat s'est déroulé tout aussi bien à l'intérieur d'eux-mêmes que contre les Jésuites et leurs alliés. Les religieuses et les solitaires de la famille Arnauld ont vécu aux prises avec la lutte entre la nature et la grâce, le désir de solitude et l'attrait du combat, le besoin de tranquillité et la passion de la gloire, l'honneur de la famille et celui de Dieu. Port-Royal est né de cette lutte et du zèle militant de la première Angélique. C'est ce même zèle, dans les autres membres de la famille, qui l'a également détruit ; il s'agit de ces Arnauld chez qui l'effet de la grâce n'était pas suffisamment fort pour assouvir totalement cette faim de gloire et d'honneur mondain qui avait inspiré les générations antérieures de leur famille.